



## Succession à l'étranger

Par **Jamkitty**, le **22/08/2019** à **15:51**

Bonjour à tous! Je suis étudiante étrangère en France. Mon père est décédé l'année dernière en Afrique dans testament laissant plusieurs propriétés en son nom. Il faut transférer ces propriétés au nom de mon frère et du mien. Le problème est que n'étant pas sur place, je ne sais pas si une procuration de ma part légalisée à la mairie autorisant mon frère à me représenter est suffisante ou si il faut s'adresser à un notaire.merci

Par **amajuris**, le **22/08/2019** à **16:13**

bonjour,

vous devez vous adresser à un juriste de votre pays car ce que vous demandez dépend du droit de votre pays pour lequel nous ne sommes pas compétents.

salutations